



Compte-rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE 2023

Bilan année scolaire 2022-2023

Saint-Rémy de Provence, 17 octobre 2023

12 Associations représentées :

Maternelle : Noves, Mollégès, Marie Mauron Saint-Rémy, Saint-Etienne du Grès, La Pavillonne Châteaurenard, Saint-Andiol

Elémentaire : Gabriel Péri Châteaurenard, Mollégès, Cabannes,

Primaire : Verquières, Paluds de Noves

CPC EPS : Vanessa Tuil

1/ Rapport Moral 2022-2023, par Eric Hoinville, président.

Le président relève l'engagement des enseignants malgré les difficultés traversées ces trois dernières années et les remercie pour le temps consacré à l'organisation des activités et des rencontres USEP, dont il rappelle les valeurs.

Le sport est une école indispensable à l'épanouissement des enfants.

Le bureau du secteur fera son possible pour être moteur de l'activité. Il le sera d'autant plus qu'il sera renforcé cette année par de nouveaux engagements.

Adopté à l'unanimité

2/ Rapport d'activités, (Cf en annexe)

3/ Rapport et bilan financier (Cf en annexe) **Adopté à l'unanimité**

4/ Présentation du budget prévisionnel (Cf en annexe) **Adopté à l'unanimité**

- Mesures d'aide aux associations adoptées :
 - Reversement de 2 euros/licence enfant facturée
 - Prise en charge du coût des transports dans la limite de 2000 euros, au total, pour l'année, sur la base d'un provisionnel envoyé au secteur.
 - 500 euros de matériel pour répondre aux besoins des associations (retours attendus).
 - **Proposition de formations** pour répondre aux demandes et/ou relancer les activités (Orientation, lutte). Il est nécessaire d'avoir 10 stagiaires/formation, les parents étant, bien entendu, bienvenus sur ces formations (3 heures). Dates à suivre.
 - Aide à la demande de labellisation de votre école à Génération 2024 (lot matériel USEP)

5/ Bureau 2022-2023 :

Le bureau actuel est reconduit en totalité.

USEP secteur Nord-Alpilles

Ecole maternelle Marie Mauron

13210 Saint-Rémy-de-Provence

Tél : 04 90 92 49 89

nord.alpilles.usep@gmail.com

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 502 094 709 00016 – Code APE 9499Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

6/ Calendrier 2023-2024 :

Les calendriers maternelle et élémentaire sont annexés au compte-rendu. Ils seront publiés pour être complétés (associations absentes). Les actions et propositions du comité 13 de l'USEP nationale sont rappelées, ainsi que le calendrier des opérations nationales (Cf site usep13.org et ci-dessous. Sites à consulter régulièrement. Une newsletter est adressée chaque mois par l'USEP 13 aux adhérents).

Dans la mesure du possible afin de pouvoir bénéficier de toutes les subventions de l'USEP 13, les rencontres seront organisées dans le cadre des dates correspondantes des opérations nationales (les enfants font leurs jeux).

Le principe d'une **fête de l'USEP** est retenu : date prévue le **samedi 1^{er} juin 2024**



Merci de nous communiquer, après chaque rencontre, un rapide compte-rendu et une ou deux photos, sur l'adresse du secteur : nord.alpilles.usep@gmail.com

Le 18/11/2022, Le secrétaire du secteur :

Vincent BLASZCZYNSKI

En annexe à ce compte-rendu :

- Présentation AG
- Compte-rendu d'activités 2022-2023
- Compte-rendu Financier et budget prévisionnel.
- Inventaire des rencontres déclarées pour 2022-2023
- Proposition de calendrier 2023-2024, à compléter (merci de contacter directement les référents)